



FICHE
PÉDAGOGIQUE
A THOUSAND GIRLS
LIKE ME

FIPA
DOC
CAMPUS

PRÉSENTATION



A THOUSAND GIRLS LIKE ME

2018
FRANCE / AFGHANISTAN
80 MIN

En 2014, Khatera, une jeune fille de 23 ans, dénonce à la télévision nationale afghane les mauvais traitements et abus sexuels infligés par son père. Victime d'inceste depuis son adolescence, elle réclame justice et met en lumière l'archaïsme d'une société dans laquelle les femmes n'ont aucun droit fondamental.

« Chaque femme, dans ce pays, a une centaine de propriétaires. Pères, frères, oncles, voisins. Ils croient tous avoir le droit de parler en notre nom et de prendre des décisions à notre place ». Sarah Mani, réalisatrice afghane, dresse dans *A Thousand Girls Like Me* le portrait de cette femme à travers son combat plein de courage pour obtenir la condamnation de son père, à l'encontre des pressions du système juridique, de la famille et des traditions.

IMPACT

RÉALISATION
SAHRA MANI

SCÉNARIO
KHOSRAW MANI
SAHRA MANI
OLIVIER TRIVES

PRODUCTION
NICOLE LEVIGNE
Les Films du Tambour de Soie
+33 4 91 33 35 75
nicolelevigne@tamtamsoie.net
http://evenement.tamtamsoie.net

IMAGE
SAHRA MANI

MONTAGE
GILES GARDNER

SON
HUSSAIN KARGAR

COMPOSITEUR
CYRIL ORCEL
ELODIE DU DÉTROT
JACOBO VELEZ MESA

CO-PRODUCTION
Afghanistan Doc House
+33 7 68 87 36 36
sahra_mosawi@yahoo.com

CO-PRODUCTION
Marmitafilms
+33 5 56 06 89 51
martine@marmitafilms.fr
HTTP://WWW.MARMITAFILMS.FR

DIFFUSION
Al Jazeera
RTS

DROIT DES FEMMES

INCESTE

JUSTICE

FAMILLE

DISCRIMINATION

VIOLENCES ENVERS
LES FEMMES

AFGHANISTAN

RÉALISATRICE



SAHRA MANI

RÉALISATRICE

BIOGRAPHIE

Réfugiée en Iran avec ses parents en 1960, Sahra Mani gagne l'Angleterre à 22 ans. Elle entame des études de cinéma et obtient brillamment en 2012 sa maîtrise de réalisatrice de documentaires.

Elle fonde Afghanistan Doc House, société de production basée à Kaboul. Également cofondatrice de la société Anahat Vision and films basée à Londres, elle participe en 2013 à l'organisation du Festival du film sur les droits de l'Homme en Afghanistan.

A Thousand Girls like Me a remporté :

- Le Prix du Public du Meilleur Documentaire et le Prix Spécial du Jury (en hommage au courage d'une femme)
- The Afghan International Film Festival en Suède

- Le Grand Prix de la Compétition Documentaire - Festival International du Film de Femmes de Salé DoxxAward - 16th Tallgrass Film Festival

- Le 1^{er} prix du meilleur film documentaire du film international du film népalais Conquering

FILMOGRAPHIE

2009
DAVID LEAN CINEMA

2010
THE KITE

2011
DIVORCE BY HEART

2011
KALOO SCHOOL

2012
SCHOOLS THAT NEVER EXIST

2012
RHYTHM OF LONDON

2012
BEYOND THE BURQA

2016
LONG NIGHT

ENTRETIEN AVEC SAHRA MANI

Sources internet : <https://medium.com/the-mu-society/a-thousand-girls-like-me-interview-sahra-mosawi-8cc9cc44b794>

Parlez-nous un peu de vous et de la façon dont vous vous êtes impliquée dans la réalisation de films.

Je viens de la photo et du journalisme. J'ai été initiée au documentaire par mon père. C'était un amoureux du documentaire. Quand j'étais enfant, il regardait *Nanook of North* de Robert Flaherty(...).

Parlez-nous de *A Thousand Girls Like me*. D'où venait l'idée?

Je regardais la télévision, j'ai vu Khatera, mon protagoniste, confesser devant des millions de personnes et dire qu'elle avait été maltraitée par son père pendant de nombreuses années. J'ai décidé de la trouver afin de l'aider. Quelques semaines après notre rencontre, elle m'a demandé de faire un

film sur son histoire. Il m'a fallu six mois pour savoir s'il y avait une histoire à raconter pour moi ou pas parce que je ne voulais pas parler uniquement d'un viol et d'un inceste. Une fois que j'ai découvert qu'il y avait beaucoup d'autres femmes qui souffraient de viol et d'inceste, j'ai pensé que le sujet était important à aborder dans notre conversation (...).

Vous êtes-vous déjà senti en danger lorsque vous étiez avec Khatera et sa famille ?

Oui, j'ai ressenti cela plusieurs fois car elle courait un risque élevé. De plus, lorsque j'ai essayé de la soutenir par le biais du système judiciaire, certaines personnes du système juridique n'aimaient pas mon film et

mes activités. Plusieurs fois, ils m'ont demandé d'arrêter de faire ce film. Je me souviens d'avoir reçu de nombreux appels téléphoniques menaçants de personnes inconnues. Une fois, j'ai décidé d'aller en Allemagne et y suis restée trois semaines (...).

Pouvez-vous nous parler des autres femmes extraordinaires qui ont travaillé sur ce film ?

J'avais mon équipe mais j'étais la seule femme de mon équipe.(..) Cinéaste, ce n'est pas très populaire dans mon pays. Nous avons des cinéastes vivant en dehors de l'Afghanistan mais travailler et vivre en tant que cinéaste est quelque chose d'inhabituel et, bien sûr, de difficile.

REPÈRES

DROITS DES FEMMES

DISCRIMINATION ENVERS LES FEMMES

Le 10 décembre 2018 célébrait les 70 ans de la Déclaration universelle des droits de l'Homme dont l'article 1^{er} stipule « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits (...). Néanmoins, aucun État au monde n'a consacré dans ses lois ou traduit dans les faits l'élimination de toute forme de discrimination à l'égard des femmes.

Au nom de traditions ou de lois injustes des femmes sont victimes d'humiliations et de traitements dégradants dans la sphère publique ou privée. Elles subissent harcèlement, viols, violences, féminicides « pour sauver l'honneur de la famille ». Les mariages précoces et forcés accentuent la déscolarisation, provoquent des grossesses non désirées et conduisent à des situations de profonde détresse.

Ces violences sont exacerbées lorsque le pays subit une instabilité politique ou un état de guerre, situations dans lesquelles les femmes sont les premières victimes. C'est dans ce contexte que le prix Nobel de la Paix 2018 a été attribué à Denis Mukwege, gynécologue congolais, et Nadia Murad, militante yézidie, pour leur action contre les violences sexuelles comme arme de guerre.



SITUATION EN AFGHANISTAN

Un cadre juridique...

De 1996 à 2001, sous l'Émirat islamique d'Afghanistan, les femmes sont interdites d'exercer un métier ou d'étudier par les talibans. Après 2001, les droits des femmes se développent grâce au travail effectué par les militantes afghanes : meilleure représentativité dans la vie publique, accès à l'éducation.

En 2014, plus d'un quart des députés sont des femmes et l'effectif féminin augmente dans la police. Ces progrès ne concernent néanmoins que les grandes villes. Le film de Sahrah Mani s'ouvre sur la loi de 2009 qui a marqué un tournant dans le droit des femmes, érigeant en infraction de nombreux actes de violence à leur égard. Mais, si l'Afghanistan est doté d'un solide cadre juridique, les autorités ne disposent pas de moyens suffisants pour faire appliquer les lois. Ainsi, peu d'auteurs de violences contre les femmes sont traduits en justice.

Policiers, procureurs et tribunaux refusent de prendre au sérieux les violences et les menaces, et le taux de condamnation reste faible.

Dans cette société longtemps basée sur une organisation tribale et clanique, le poids des traditions perdure et les avancées restent lentes et fragiles. Dans le film, Khatera doit faire face à l'hostilité de sa famille, mais aussi celle du voisinage. Son frère refuse d'être filmé par peur de représailles. Elle est victime de harcèlement et doit déménager à multiples reprises afin de se protéger ainsi que sa mère et ses enfants.

Amnesty International recense également de nombreux cas de violences commises sur des défenseurs des droits n'ayant pu bénéficier d'une protection minimale de la part des autorités. De plus, ces maigres progrès sur le plan juridique se heurtent à des attitudes rétrogrades, non seulement de la part des députés conservateurs, mais aussi des groupes armés talibans. Ainsi, prêchant pour un retour vers une société moins occidentalisée, les députés ont réduit de 25 % à 20 % le quota de sièges réservés aux femmes dans les conseils provinciaux et en 2014, la loi de 2009 relative à la protection des femmes a failli être amendée.

...qui reste théorique...

Le rapport d'Amnesty International concernant la condition des femmes pour l'année 2017-2018 est accablant : la Commission indépendante des droits de l'Homme en Afghanistan a recensé des milliers de cas de violences infligées à des femmes et des filles notamment :

- « des coups, des homicide, des attaques à l'acide, des lapidations, des actes de torture ;

- de mauvais traitements, perpétrés par des groupes armés, infligeant des châtiments corporels à des femmes soupçonnées d'avoir eu des relations sexuelles hors mariage ou d'être des travailleuses du sexe.

- des groupes armés tentent de restreindre l'accès des filles à l'éducation. Ainsi, en février, des écoles de filles situées dans plusieurs villages de la province de Farah ont été contraintes de fermer à la suite de menaces, empêchant temporairement plus de 3 500 filles d'accéder à l'éducation.

- en août, une femme prénommée Azadeh a été abattue par des talibans dans la province de Jozjan. Elle avait fui son domicile car elle subissait des violences domestiques. À la suite d'une médiation effectuée au niveau local, elle était rentrée chez elle. Elle a ensuite été traînée hors de son logement et abattue par des talibans. »

Sources : [rapport 2017-2018 Amnesty International](#)



CONTEXTE

CONTEXTE HISTORIQUE :

1979 : Intervention armée de l'URSS à la demande du Gouvernement communiste afghan

1979-1989 : Occupation soviétique et résistance afghane aidée par la CIA

1989-2001 : Victoire sur l'Armée rouge suivie d'une guerre civile et d'une prise du pouvoir par les talibans

11/09/2001 : Attentats du World Trade Center aux USA

Octobre 2001 : Chute des talibans suite à l'intervention armée des U.S.A

2004 : Création de la République islamique d'Afghanistan, régime présidentiel avec un Parlement composé d'une Assemblée élue au suffrage universel et d'un Sénat. Hamid Karzaï est élu président.

2009 : Décret présidentiel interdisant les violences domestiques, fixant l'âge légal du mariage à 16 ans.

2011 : Oussama Ben Laden, le chef d'Al-Qaïda, est tué par un commando américain au Pakistan.

Barack Obama annonce le retrait, d'ici l'été 2012, d'un tiers des soldats américains déployés en Afghanistan.

29 septembre 2014 : Election d'Ashraf Ghani à la présidence de la République

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE :

Superficie : 652 090 km².

Capitale : Kaboul (2,4 millions d'habitants).

Villes principales : Hérat (400 000 habitants), Kandahar (350 000 habitants), Mazar-e Charif (300 000 habitants).

Langues officielles : pachto et dari (autres langues courantes : tadjik, ouzbek, turkmène).

CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE :

Population : 34,6 millions (2016, Banque mondiale), auxquels s'ajoutent plus de trois millions de réfugiés afghans encore présents en Iran et au Pakistan.

Croissance démographique : 2,8 % par an (2016, Unesco).

Espérance de vie : 60,7 ans (2016, Banque mondiale).

Taux d'alphabétisation : 38,17 % (2015, Unesco).

Religions : 84 % de musulmans sunnites (rite hanéfite), 15 % de musulmans chiïtes (duodécimains et ismaéliens), autres (sikhs, hindous...).

Indice de développement humain : 0,479 (2016, PNUD – 169^e rang, catégorie des pays les moins avancés (PMA)).



THÉMATIQUES À DÉVELOPPER EN CLASSE

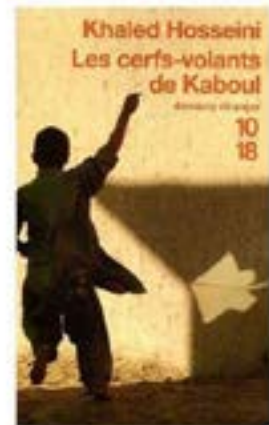
QUE SAVEZ-VOUS DE LA SITUATION DES FEMMES DANS LE MONDE AUJOURD'HUI ?

Mini test de 12 questions à faire réaliser aux élèves en début de séance sur les droits de la femme et la condition féminine dans le monde (programme 1^e Histoire-Géographie) qui met l'accent sur les inégalités et la discrimination dont les femmes sont victimes.

<http://madame.lefigaro.fr/societe/que-savez-vous-de-la-situation-des-femmes-dans-le-monde-aujourdhu-131117-135141>

Dossier pédagogique sur l'Afghanistan présenté par Mme Bergey du Lycée Montaigne à Bordeaux. Le dossier propose d'une part, une analyse historique et géopolitique de l'Afghanistan et d'autre part, des pistes pédagogiques pour aborder les causes et les modalités de l'intervention de la FIAS (Force internationale d'assistance et de sécurité) à partir de 2001.

http://disciplines.ac-bordeaux.fr/trinome/uploads/rubriques/16/file/AFGHANISTAN_GEOPOLITIQUE_CONFLIT_MME_BERGEY_20101215.pdf



• Khaled Hosseini (trad. Valérie Bourgeois), *Mille soleils splendides* [« Thousand splendid suns »], Paris, Belfond, coll. « Littérature étrangère », 2007, 405 p. (ISBN 978-2-714-44327-4 et 2-714-44327-3, OCLC 470873928, notice BnF no FRBNF41133793).

• Khaled Hosseini (trad. Valérie Bourgeois), *Les Cerfs-Volants de Kaboul* [« Kite runner »], L'ouvrage de Khaled Hosseini publié en 2003 a été mis à l'écran par Marc Forster en 2008 est une fresque réaliste et poignante de Kaboul de la fin des années 1970 aux années 2000.

• Paris, 10-18, coll. « Domaine étranger », 2006, 405 p. (ISBN 978-2-264-04357-3 et 2-264-04357-1, OCLC 469632295, notice BnF no FRBNF40220423).

• Olivier Weber, *Le Faucon afghan : un voyage au royaume des talibans*, Paris, Robert Laffont, 2001, 262 p. (ISBN 978-2-221-09313-9, notice BnF no

FOCUS

SÉQUENCE FILM



La présence de la mère :

Lorsque que Christian (Ulrich Thomsen), le personnage principal de *Festen* de Thomas Vinterberg annonce lors d'un banquet familial que son père abusait sexuellement de sa sœur jumelle et lui, sa mère, qui savait tout, nie en bloc. Elle affirme que son fils depuis son plus jeune âge est doté d'une imagination débordante et jusqu'au dénouement final reste aux côtés de son ogre de mari. Devenue adulte, sa sœur s'est suicidée, lorsque dans ses cauchemars son père revenait la violer. En revanche, dans *A Thousand Girls Like me*, le soutien de la mère de Kathera est omniprésent. Quand sa fille évoque son père « Je fais des cauchemars à propos de lui. Je rêve qu'il nous frappe toi et moi », sa

mère la rassure, « ton père est en prison » et d'ajouter « cet homme est profondément mauvais, il ne mourra jamais. ». Ces mots simples traduisent une douleur inextinguible, un traumatisme que Kathera portera toute sa vie. Pas de « dogme » pour Saha Mani. Les propos des personnages sont recueillis dans leur quotidien de femmes afghanes reléguées aux tâches ménagères :

12:04" : La caméra placée près du sol au niveau du personnage déroule un plan général de Kaboul. Extérieur nuit, Kathera prépare le repas agenouillée. Elle se détache de la ville présente et audible au second plan (bruits extérieurs, cris d'enfants). Le documentaire s'inscrit ainsi dans le lourd contexte de l'Afghanistan, partagé entre progressisme, (une République dans une ville urbanisée), et conservatisme, marqué notamment par la présence des Mollahs poids des coutumes, costumes locaux.

12:37" : Raccord sonore sur un bruit de vaisselle, plan général, Kaboul extérieur jour, la caméra fixe le ciel et les toits des maisons de Kaboul. La mère de Kathera fait la vaisselle. La similitude des plans peut induire une confusion entre les deux personnages. Confusion accentuée par les propos de Kathera « Zainab est ma fille mais aussi ma sœur », [...] elle me dit « sœur » et appelle ma mère « maman », parce qu'elle a grandi dans les bras de ma mère. Elle est la fille de mon père mais aussi sa petite-fille, parfois penser à la complexité de nos relations me donne la migraine. »

14:41" : Kathera écoute les propos de sa mère, témoin de son malheur. Le plan moyen laisse un large espace sur la droite du personnage. Elle est silencieuse, c'est sa mère qui s'exprime. Gros plan sur le visage de la mère qui baisse les yeux et se remémore les scènes de viols, expose son impuissance. Le caractère dramatique de la séquence prend fin avec Kathera au téléphone qui parle de son procès.

POUR ALLER PLUS LOIN RÉFÉRENCES



La Fabrique des pervers de Sophie Chauveau (2016)

Enquête généalogique de l'auteure sur sa famille qui dévoile un inceste reproduit d'une génération à l'autre.



La Porte du fond de Christiane Rochefort (1988)

Prix Médicis, récit pudique et autobiographique de l'auteure.



Le Ruban blanc de Michael Haneke (2009)



Mustang de Denis Gamze Ergüven (2015)



Festen de Thomas Vinterberg (1988)

fr.wikipedia.org/wiki/Inceste

Article complet qui reprend notamment la vision de l'inceste à travers les différentes confessions religieuses.

*Dossier pédagogique
rédigé par Jean-Luc Germanicus,
Coordination Léa Letuffe
et supervision Marion*